PROFESSEURS DES ÉCOLES ET INSTITUTEURS

VALORISER

Les professeurs des écoles subissent le gel du point d'indice et une diminution constante de leur pouvoir d'achat (moins 20% en 25 ans). Le SNE et le SNALC demandent une **revalorisation indiciaire** (conforme au niveau de recrutement bac+5), une **augmentation substantielle de l'ISAE** (créée suite à notre intervention) et revendiquent la création d'une **classe exceptionnelle** pour répondre à l'allongement de la durée des carrières.

Les professeurs des écoles doivent pouvoir, comme leurs collègues du second degré, percevoir des **heures** supplémentaires s'ils le souhaitent (et seulement dans ce cas). Un véritable comité d'entreprise est attendu depuis des années.

Pour le SNE et le SNALC, **l'école maternelle** doit être reconnue comme une école à part entière : ce n'est pas parce que les apprentissages en maternelle ne laissent pas toujours de trace écrite qu'ils n'existent pas!



INVENTER

L'institution doit reconnaître les différents modèles pédagogiques, former les enseignants de manière neutre à cette pluralité d'approches, respecter la **liberté pédagogique**. Les professeurs des écoles sont des concepteurs et non des exécutants : ils sont à même de transmettre les connaissances et les méthodes aux élèves par la démarche la plus proportiée

L'aspect pédagogique de la **formation des maîtres** doit être assuré par les gens de terrain : PEMF, MAT, enseignants de terrain dotés d'une grande expérience. Cette formation doit s'appuyer autant qu'il est nécessaire sur les apports réels et fondés de la recherche (apprentissage de la lecture, mémorisation, troubles des apprentissages).

Le SNE et le SNALC exigent que les **postes en RASED** supprimés soient recréés et que les RASED disposent de moyens de fonctionnement permettant d'assurer sereinement l'ensemble de leurs missions.

Le SNE et le SNALC défendent enfin les SEGPA, les EREA, les IME et l'ensemble des autres **structures spécialisées** comme étant nécessaires à la réussite d'élèves qui seraient perdus dans le système classique.

PROTÉGER

Le SNE et le SNALC défendent l'existence des **statuts nationaux** actuels et de concours anonymes fondés sur la maîtrise disciplinaire.

Nous avons rejeté depuis le début la dernière réforme des rythmes scolaires. Nous sommes farouchement opposés à toute tentative de territorialisation des Écoles et de leurs maîtres.

Nous demandons la **suppression des tâches absurdes** (réunions inutiles, livrets de compétences, ...). Nous revendiquons la création d'une **véritable médecine du travail** ainsi qu'un aménagement des fins de carrière.

En cas d'atteinte à la personne ou à sa réputation, nous exigeons que la **protection légale** soit systématiquement accordée dès que le collègue la demande, comme le prévoit la loi. Les directeurs d'École, souvent en première ligne, doivent faire l'objet d'une attention particulière et bénéficier d'un véritable statut.

DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014, C'EST VOTRE VOIX QUI NOUS PERMETTRA DE FAIRE ENTENDRE VOS IDÉES.







n°6 - novembre 2014

Sommaire

1 ■ Ils se moquent de vous!

- 2 Le SNE et le SNALC ne se moquent pas de vous!
- Profession de foi des Professeurs des Ecoles et des Instituteurs

Élections dans la Fonction publique

Pour les élections professionnelles de décembre 2014, votez et faites voter vos proches pour les listes présentées par la FGAF dans la Fonction publique hospitalière (UFAS) et territoriale (SAFPT) mais aussi aux CTM des Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie (Alliance du Trèfle), des Finances (FGAF Finances). de l'Intérieur (CAP Police nationale), de la Culture (FAC), de la Justice (SPS), de l'Enseignement supérieur (SNALC+Splen-Sup), des services du Premier Ministre (SAPPM) et bien sûr du Ministère de l'Éducation nationale (SNALC+SNE) sans oublier pour l'enseignement privé sous contrat, le CCMMEP (SNALC), l'AEFE (SNALC+SNE) et l'InVS (SNAPI).

Contactez:

le SNE www.sne-csen.net le SNALC info@snalc.fr





LA LETTRE D'INFORMATION Professeurs des Écoles

Ils se moquent de vous!

Rythmes Scolaires:

« Les enseignants sont satisfaits ... »

Vraiment?

Les témoignages affluent de toute part pour dénoncer les méfaits d'une réforme passée en force sans consulter les enseignants... Qui peut vous défendre vraiment ?

Fondamentaux:

« L'arrivée du numérique va permettre de... »

Vous le pensez ?

Vous constatez chaque jour l'insuffisance du matériel mis à votre disposition et la difficulté des élèves fragiles en lecture et en écriture. Ce n'est pas la solution miracle... Qui osera le dire ?

Salaires:

« Ah! Vous, les enseignants! Vous n'avez pas à vous plaindre »

Cela vous convient-il?

La ministre l'a dit récemment « les enseignants de primaire ne choisissent pas ce métier pour l'argent ». Certes. Mais jusqu'où iront le sacrifice et le bénévolat ? Qui pourra défendre une profession de moins en moins considérée ? Conséquence d'une féminisation à 82 % ? Elle est où l'égalité ?

Direction:

« Le directeur n'est rien de plus qu'un enseignant qui ... »

Vous êtes sûrs ?

Des milliers de postes non pourvus chaque année pour une mission devenue impossible entre le marteau et l'enclume... le plus souvent sans aucune décharge! Qui défendra la spécificité d'un métier non reconnu mais qui porte à bout de bras l'école de la République... parfois jusqu'à la rupture et le burn out ?

Rythmes scolaires

La semaine de quatre jours a été trop vite enterrée. Associée à un recentrage sur les fondamentaux et en déléquant à d'autres les « éducations à » qui ont envahi les emplois du temps, la semaine de auatre iours doit rester une option pour les conseils d'école qui le souhaitent.

C'est ce qu'a défendu le SNE-FGAF dès 2009 lors de la commission Tabarot, et le sens du vote contre la réforme des rythmes scolaires émis à deux reprises par le SNALC-FGAF au conseil supérieur de l'éducation.

C'est l'avis des **70 000 collèques** qui ont signé notre pétition (toujours présente sur www.sne-csen. net) pour le maintien raisonné de la semaine de quatre jours.



Salaires

Stop à la baisse du pouvoir d'achat des PE depuis 1981 :

l'OCDE le confirme, les enseignants du premier degré sont mieux payés chez nos voisins (+53% en Allemagne). SNE-FGAF et SNALC-FGAF réclament le rapprochement primaire-secondaire à niveau de recrutement équivalent (bac +5).

D'abord pour un principe de justice, ensuite pour enrayer la chute des vocations: certains concours ont moins de candidats que de places!



... Le SNE et le SNALC ne se moquent pas de vous! SNALC



Fondamentaux

L'ascenseur social commence par la maîtrise des fondamentaux pour tous : savoir lire, écrire, **compter**... C'est l'avis de 89% des professeurs (sondage IFOP septembre 2014), et c'est l'avis du SNE-FGAF et du SNALC-FGAF depuis l'effondrement des résultats de l'école française dans les enquêtes internationales.

Autorité

Commencons par le commencement: restaurer l'autorité des maîtres, c'est aujourd'hui indispensable et c'est l'intérêt de l'institution. Liberté pédagogique et responsabilité des maîtres sont des leviers de progrès plus efficaces que le harcèlement textuel et la « caporalisation » trop souvent observés sur le terrain. Restons maîtres à l'école!

Direction d'école

La direction d'école doit bénéficier d'un statut non hiérarchique et de moyens adaptés, comme 93% des directeurs le réclament, et comme le revendique le SNE-FGAF depuis sa création en 1990.